

DELIBERATION DU BUREAU

2025 n°17

PETITE ENFANCE

Le Bureau s'est réuni le 15 mai 2025, sur convocation du Président en date du 07 mai 2025.

Présent(e)s : F. CHARTREUX, A. HARMAND, JP. COUTEAU, R. SILLAIRE, L. GUYOT, J. BOCANEGRA, D. PICARD, Ph. MONALDESCHI, C. SAUVAGE, E. PAYEUR, JL. CLAUDON, R. ARNOULD, E. POIRSON. M. GUEGUEN, X. COLIN.

Excusés : JL. STAROSSE, O. HEYOB.

BU2025 -17 - FINANCES (7.10) – DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS « LA CLE DES CHAMPS » DE MANONVILLE AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La communauté de communes Terres Tolloises a prévu en 2025 l'amélioration et l'aménagement de divers équipements nécessaires aux activités de La Clé des Champs.

Ces opérations sont éligibles à des aides de la Caisse d'Allocations Familiales et font donc l'objet d'une demande de subventions.

Le plan de financement se décline ainsi :

DEPENSES	Montant € HT	RESSOURCES	Montant €	%
Aménagements	5 749	CAF	7 279	79%
Mobiliers	3 468	Autofinancement CC2T	1 938	21%
TOTAL	9 217	TOTAL	9 217	100%

Vu la délibération n° 2020-04-23 du conseil communautaire en date du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au bureau de l'exécutif en matière de formulation de demande de subvention auprès de tout financeur potentiel,

En conséquence, le Bureau communautaire est invité à :

- **Autoriser le Président à solliciter le concours financier de la CAF (demandes d'aides financières d'investissement) et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Délibération adoptée à l'unanimité.